



GRANGERMONT

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

6 rue de l'École
45390 Grangermont

Tél. : 02.38.39.10.55

mairie.grangermont@wanadoo.fr

Mardi 15h30/18h30
Vendredi 8h30/11h30
Ou sur rendez-vous

SITE INTERNET

www.grangermont.fr

SIAEP – BEG

Place de l'Église
45390 Échilleuses

Tél. : 02.38.34.32.51

siaepbeg@orange.fr

Lundi et Jeudi
9h/12h – 14h/16h

URGENCE SICAP

Tél. : 02.38.30.29.16

RELÈVE DES COMPTEURS

Entre le 14 & 29 février 2024

URGENCE MÉDECIN

Sans médecin ou en son
absence

Tél. : 0 801 90 45 00

Le mot de Madame le Maire

Grangermontois, Grangermontoises,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. Pour résumer en peu de mots le cœur de l'action municipale, je dirai qu'ensemble nous avons l'ambition de construire pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile, vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique général de crise sans précédent et une raréfaction des aides publiques. C'est une réalité. Nous devons en tenir compte et notre politique est claire : l'entretien et les projets seront réalisés tout en respectant le budget de la commune.

En 2024, nous continuerons à avancer avec détermination. Nous allons poursuivre nos efforts pour assurer la sécurité de tous nos citoyens.

Je tiens à remercier chaleureusement les employés municipaux qui contribuent au bien-être de notre village. Votre engagement et votre dévouement sont essentiels à notre succès.

L'équipe municipal s'associe à moi pour vous présenter des vœux d'harmonie et de partage pour une année 2024 fructueuse et pleine d'enthousiasme.

Bonne et heureuse année !

Stéphanie Goffinet.





Pour la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945, après le dépôt de gerbes au monument aux morts dans le cimetière de Grangermont et la lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRAILLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants le verre de l'amitié a été offert par la commune. Un moment convivial toujours très apprécié.



Comme chaque année, l'association de chasse a organisé sa traditionnelle brocante le jeudi de l'Ascension. Par chance, le soleil était au rendez-vous, brocanteurs, visiteurs, exposants grangermontois et bien d'autres ont pu déguster l'incontournable sandwich merguez. Des producteurs locaux étaient également présent afin de faire goûter leur production. Nous remercions et félicitons tous les bénévoles de l'association pour cette manifestation.



Dès 18h nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente, lors de cette manifestation nous avons pu, avec plaisir, nous retrouver autour du verre de l'amitié et partager une assiette de charcuterie accompagné de gourmandise. C'est toujours agréable d'échanger avec nos aînés sur la vie du village.



Cette année encore, à l'occasion de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la mairie s'était parée de rose durant tout le mois d'octobre. Le symbole de cet événement est le ruban rose. Octobre rose permet de recueillir des fonds pour la recherche sur les causes du cancer du sein, sa prévention, son diagnostic, son traitement et sa guérison. Octobre rose soutient aussi les personnes touchées par le cancer du sein et continue de les informer.



Le 31 octobre, le club de loisirs a réalisé un défilé de petits monstres Grangermontois dans les rues en quête de friandises auprès des habitants. La récolte fut abondante et délicieuse. Cette rencontre a été source de joie pour les enfants et les habitants.



La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée dans le respect de la tradition. Vente de bleuets, dépôt de gerbes au monument aux morts, lecture du message à l'occasion du 11 Novembre 2023, Journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la paix. Hommage à tous les « morts pour la France » suivi du verre de l'amitié dans la salle polyvalente.

Noël des enfants REPAS DE FIN D'ANNÉE

Cette année le repas de fin d'année s'est déroulé le 16 décembre 2023, 25 convives ont répondu à l'invitation et ont pu déguster le délicieux repas confectionné par Traiteur Fraicheur. Un pot de miel de la Maison Arthur située à La Neuville-sur-Essonne a été offert à chacun. À l'heure du goûter, les enfants de la commune, nous ont rejoints afin de partager un spectacle de clown offert par le Père Noël. Les lutins étaient tout de même venus préparer du chocolat chaud, du thé et même du café, mais également des madeleines, des brioches. Cette rencontre intergénérationnel fut appréciée par tous, les clowns Benji et Dimi ont su divertir petits et grands pour le plus grand plaisir de tous.



Les finances de Grangermont à fin 2023

165 765 € au service de la commune

D'où provient cet argent ?

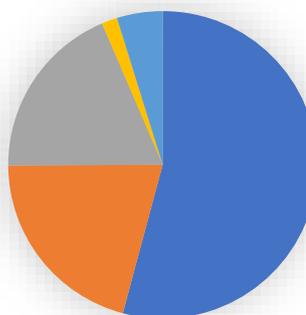
Il provient :

Des RECETTES de fonctionnement : 165 765 €

62 878 € sont versés par l'État dont 33 762 € au titre des dotations et 29 116 € au titre des droits de mutation (vente de bien).

Les 102 887 € restant proviennent des recettes suivantes :

▪ Impôts locaux	92 866 €
▪ Salle Polyvalente	3 516 €
▪ Divers	6 505 €



- Impôts locaux
- Dotations de l'Etat
- Droits de mutations
- Salle polyvalente
- Divers

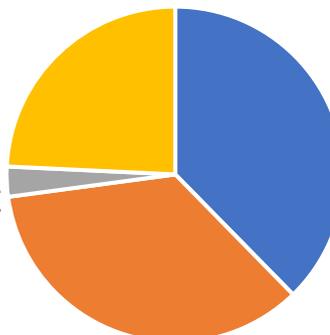
Où va cet argent ?

Il est utilisé pour :

Des DEPENSES de fonctionnement : 119 136 €

877 € sont reversés à l'Etat au titre du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales) et 27 320 € à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais au titre des attributions de compensation. Les 90 939 € restants se répartissent comme suit :

• Charges de personnel	45 432 €
• Charges courantes	26 728 €
• Elus locaux	18 779 €



- Charges de personnel
- Charges courantes
- Elus locaux
- Etat

Et le financement des INVESTISSEMENTS

En 2023 l'excédent dégagé par la commune se monte à 46 629 €.

Conjugué à celui des années précédentes, il atteint 224 977 € et permet de réaliser des investissements sans augmenter les taux d'imposition de la commune.

En 2023 a été réalisé l'extension de l'éclairage publique rue de la Roche aux Plantes.

Les finances de Grangermont à fin 2023

32 474 € réservé au budget assainissement

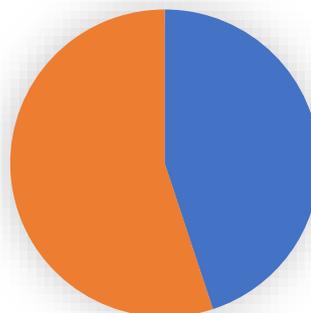
D'où provient cet argent ?

Il provient :

Des RECETTES de fonctionnement : 32 474 €

Elles proviennent des recettes suivantes :

- Vente de produits 14 595 €
- Divers 17 879€



■ Vente de produits

■ Divers

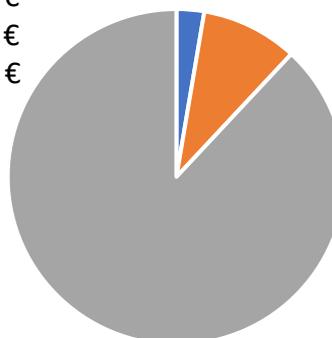
Où va cet argent ?

Il est utilisé pour :

Des DEPENSES de fonctionnement : 38 153€

Elles se répartissent comme suit :

- Atténuation de produits 1 014 €
- Charges courantes 3 537 €
- Amortissement 33 602 €



■ Atténuation de produits

■ Charges courantes

■ Amortissement

Et le financement des INVESTISSEMENTS

En 2023 le déficit dégagé par le budget assainissement se monte à 5 513 €.

Conjugué à l'excédent des années précédentes, il atteint 12 064 € pour la section de fonctionnement et 51 241 € pour la section d'investissement

ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2025, la compétence eau et assainissement va être reprise par la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais.

Aussi pour cette année 2024, la facturation de l'assainissement va être quelque peu modifié.

En effet, vous recevrez en septembre, la facturation concernant votre consommation du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Puis en octobre vous recevrez une seconde facture qui correspondra à une estimation de votre consommation du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024.

Exemple :

Votre consommation de juillet 2023 à juin 2024 est de 100 m³

Vous recevrez donc en septembre 2024 une facture correspondant à la facturation de ces 100 m³.

Puis en octobre, vous recevrez une facture de 50 m³ correspondant à la moitié de votre consommation annuelle pour la période de juillet à décembre 2024.

Index au 1 ^{er} juillet 2023	: 950	} Consommation de 100 m ³ } Estimation de 50 m ³
Index au 30 juin 2024	: 1050	
Index au 31 décembre 2024	: 1100	

Index de départ au 1^{er} janvier 2025 : 1100

SITOMAP



La Sitomap rappelle qu'en cas d'intempérie, neige et verglas, la collecte des déchets pourrait ne pas être effectuée et aurait lieu la semaine suivante au jour de collecte habituel.

Lors de la collecte la semaine suivante, des sacs poubelles contenant des ordures ménagères mis à côté du bac noir pourront être exceptionnellement ramassés.

D'autre part, la distribution des composteurs individuels pour les foyers, sera effectuée courant deuxième trimestre 2024.



Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez réaliser vos demandes de travaux sur la plateforme SIRAP à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr/#/communesList>

Cette plateforme, permet que votre dossier soit traité plus rapidement par le service instructeur, puisqu'il évite les délais de traitement postaux.

En cas de doute, concernant vos travaux, la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'instruction des dossiers d'urbanisme étant refacturé à la commune, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de tout changement concernant votre déclaration.

URBANISME

CHATS ERRANTS

Cette année encore, la commune finance une campagne de stérilisation des chats errants en partenariat avec l'association PEA située à Ondreville-sur-Essonne et le cabinet vétérinaire « VétOPuiseaux ».

Petit rappel : un couple de chats non stérilisé peut engendrer plus de 20 milles descendants en 4 ans. Une solution a fait ses preuves : **la stérilisation**.

Une fois capturé et stérilisé, les chats errants sont identifiés puis relâchés sur leur territoire d'origine ou adopté.

Nous remercions chaleureusement M. et Mme Gendre, cette année encore, pour leur aide dans la capture des chats.

Voici Unis, un petit chat errant venant de Grangermont et recueilli par une adorable famille.



Chien : nous vous remercions de bien vouloir ramasser leurs déjections. **Pensez à notre agent technique !!** Par ailleurs la commune a pris un arrêté concernant l'obligation de tenir les chiens en laisse dans le centre-bourg.

Bruits de voisinage : pour rappel, les bruits domestiques et bruits de chantiers (outils de bricolage et de jardinage, appareils de diffusion du son et de la musique, ...) sont autorisés de 8h00 à 12h et de 13h à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 14h à 18h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Déchets : nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots de cigarette et autres déchets sur les voies publiques. Par ailleurs, **le brûlage des déchets est interdit de jour comme de nuit toute l'année.**

Sécurité routière : pour rappel, la vitesse est limitée à 50 km/h dans les rues de Grangermont. Étant donné l'étroitesse de certaines rues, nous vous prions de ralentir votre allure.

Pompiers : la distribution des calendriers des sapeurs-pompiers de Puiseaux se déroule en fin d'année. Pour rappel, nos pompiers sont principalement des volontaires et que cette distribution se fait sur leur temps libre. Nous remercions tous ceux qui les ont accueillis chaleureusement.

CIVISME

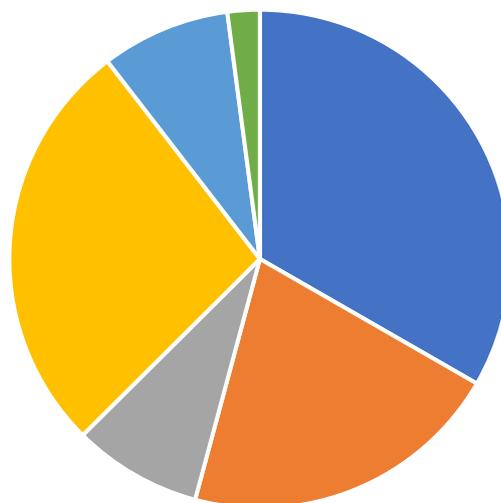


Suite à la loi du 10 mars 2023 concernant l'accélération de l'implantation de dispositif d'énergies renouvelables sur nos territoires, un sondage a été effectué auprès de nos habitants fin décembre / début janvier afin de connaître la position de nos administrés. À travers cette loi, l'État propose aux communes d'identifier des zones favorables à des implantations de dispositifs d'énergies renouvelables pour lesquelles des procédures accélérées pourraient être mises en œuvre.

Sur 110 foyers consultés, nous avons reçus 19 réponses. Voici le résultat de ce sondage.

Énergie Renouvelable

- Energie solaire
- Biomasse
- Méthanisation
- Géothermie
- Éolien
- Défavorable



Boîte à livres : depuis septembre, une boîte à livres s'est installée sous l'abribus de la commune. Nous comptons sur vous pour le renouvellement modéré des livres qui sont à votre disposition.

Les trotteurs grangermontois : un groupe de marcheur s'est créé sur notre commune depuis le mois d'octobre. Si vous souhaitez les rejoindre, faites-vous connaître auprès de la mairie. Pour l'instant, les balades se font les jeudis après-midi quand la météo le permet.

Boulangerie ambulante : le boulanger de Briarres-sur-Essonne passe tous les jours sauf le mercredi, depuis le mois de novembre, à partir de 9h30. Il vous propose différents pains en semaine et des pâtisseries et viennoiseries uniquement les week-ends.

Les Amis de Saint Georges : ils se réunissent tous les mardis après-midi autour d'un café et de parties de jeux de société.